

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_2023_0345 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/10/2023

Objet : avenant 13 au marché 18-091

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 25/10/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : d_cision 0345 avenant 13 au march_ dalkia 18-091.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20231025-DCP_2023_0345-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/10/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

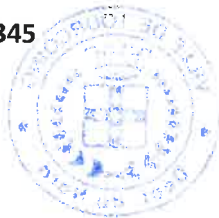
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_2023_0345



Objet : Avenant n°13 au marché n°18-091 ayant pour objet l'exploitation des installations de chauffage, froid, ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, traitement des eaux, télégestion avec fourniture d'énergie et services associés pour la ville de Tourcoing.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2194-2 du code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté SAJP 2022-0088 du 04 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 25 octobre 2023 ;

Considérant que le marché n°18.091 ayant pour objet l'exploitation des installations de chauffage, froid, ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, traitement des eaux, télégestion avec fourniture d'énergie et services associés pour la ville de Tourcoing, conclu avec la société DALKIA pour un montant initial de 9 866 398,66 € HT a débuté le 1^{er} septembre 2018 ;

Considérant que plusieurs avenants successifs ont porté le montant de ce marché à 16 430 549,31 € HT ;

Considérant que à la mise en conformité du site, liée à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de L'Environnement (rubrique 2910) se sont avérés nécessaires ;

Considérant que ces modifications représentent une plus-value de 23 927,73€ HT ;

Considérant que le marché peut être modifié en cas de prestations devenues nécessaires.

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure l'avenant n°13 au marché n°18.091 avec la société DALKIA pour un montant de + 23 927,73€ HT, portant le montant du marché à 16 454 477,04 €HT après modifications.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le **25 OCT. 2023**




Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site de la Ville le :